



STAGIAIRES IUFM SE SYNDIQUER DES MAINTENANT PAYER EN 2010

C'EST SOUHAITABLE

Cette adhésion vous donnera un accès immédiat

- à nos publications nationales et locales envoyées à votre domicile
- aux espaces réservés aux adhérents sur nos sites (national et académique)
- à un suivi personnalisé de votre carrière (mutations, notations...)
- à de brèves informations d'actualité concernant votre carrière, votre métier, ainsi que les actions syndicales, envoyées par e-mail (d'où **l'importance de nous communiquer une adresse exacte et de la corriger le cas échéant**)

C'EST POSSIBLE

Votre cotisation sera enregistrée dès maintenant.

Mais, à votre demande, elle pourra être prélevée seulement en 2010, jusqu'en 6 fois (de janvier à mai).

Ainsi, elle sera prise en compte sur votre déclaration de revenus 2010. (Nous vous rappelons que la **déduction fiscale est de 66% pour les cotisations syndicales**).

Si vous choisissez les prélèvements 2010, votre carte syndicale (comprenant vos codes et votre attestation d'impôt) ne vous parviendra qu'en janvier prochain. Aussi, pour connaître vos codes personnels dès maintenant, contactez-nous à la section de Martinique (par mail : **s3mar@nes.edu** ou par tel. **0596636327**).

SE SYNDIQUER FAIT PARTIE INTEGRANTE DE L'ENTREE DANS LE METIER

Vous le ferez, nous l'espérons, par conviction et en choisissant le SNES, vous le ferez aussi par intérêt, puisque nous sommes **le syndicat largement majoritaire à l'IUFM comme aux élections professionnelles (50 % des voix en décembre 2008)**. Se syndiquer, c'est plus que jamais **refuser de rester isolé, c'est avoir la possibilité de mieux connaître et défendre ses droits, alors rejoignez-nous dès maintenant.**

*Tableau simplifié des cotisations (entières plus prélèvements)
Bulletin d'adhésion à compléter au dos.*

VOS COTISATIONS en €

Catégorie	Cotisation globale	Economie d'impôt	Coût réel	Exemple Montant pré. pour 1/3*	Exemple Montant pré. pour 1/5 *	Exemple Montant pré. pour 1/6 *
Agrégés	115	77	38	38,75	23,40	19,55
Certifiés	106	71	35	35,75	21,60	18,10

N.B. Chaque prélèvement entraîne des frais bancaires de 0,40 € par opération



BULLETIN D'ADHESION 2009-2010 (OU DE RENOUVELLEMENT)
A remettre au trésorier du SNES de votre établissement
Ou à retourner au SNES Bat. B Cité Bon Air, Route des Religieuses 97200 FdF
SPECIAL IUFM

IDENTIFIANT SNES (si vous étiez déjà adhérent) : _____

SEXE MASCULIN FEMININ

DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____

NOM (utilisez le nom connu du rectorat) :

PRENOM :

NOM PATRONYMIQUE (de naissance) :

Résidence – Bâtiment :

N° et Voie :

BP – lieu-dit :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Portable :

Adresse Electronique : @

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION MINISTERIELLE :

Code : 9720706K

Adresse : IUFM Martinique

ETABLISSEMENT D'EXERCICE :

Code :

Adresse :

CATEGORIE (agrégé, certifié) :

Discipline :

Echelon : Date de promotion :

MONTANT TOTAL DE LA COTISATION : _____ (certifié : 106 € ; agrégé : 115€)

MODE DE PAIEMENT : COCHEZ L'UN DES TROIS MODES PROPOSES

- Paiement par prélèvements automatiques reductibles. Ils sont reconduits les années suivantes aux mêmes dates. Je serai informé de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements.
- Paiement par prélèvements automatiques non reductibles (validés pour l'année scolaire en cours uniquement)

Dans ces 2 cas précisez le nombre de prélèvements : _____ (3 prélèvements par défaut – jusque 6 prélèvements possibles pour les adhésions enregistrées avant le 1^{er} février 2010. N.B. Chaque prélèvement entraîne des frais bancaires de 0,40 € par opération) – joindre un RIB et compléter l'autorisation de prélèvement ci-dessous

- Paiement par chèque joint

J'accepte de fournir au SNES et pour le seul usage syndical les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 PARIS Cedex 13 ou à ma section académique.

JE SOUHAITE LE REPORT FINANCIER DE MA COTISATION A JANVIER 2010 (VOIR LES MODALITES AU DOS)

DATE :

SIGNATURE :

AUTORISATION DE PRELEVEMENT	J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si la situation le permet tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'organisme créancier.	N° NATIONAL D'EMETTEUR 131547	
NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER		ORGANISME CREANCIER	
Nom, Prénom		S.N.E.S.	
Adresse		46, Avenue d'Ivry	
Code Postal / / / / / Ville		75647 PARIS CEDEX 13	
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER		NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
Etablis	code guichet	N° compte	clé RI
/ / / / /	/ / / / /	/ / / / / / / / / / / / / / / /	/ / / /
Date :	Signature :		
		Code Postal / / / / / Ville	

Prière de compléter cette autorisation et de joindre un relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne. Ne pas omettre la date et la signature